

**Devenez exposant au 31^e congrès annuel
de la Fédération des kinésologues du Québec,
la référence en matière d'activité physique**



Cahier de l'exposant
31^e congrès de la Fédération des kinésologues du Québec

2 au 4 mai 2019
Hôtel Chéribourg, Magog (QC)



Le 31^e congrès annuel de la Fédération des kinésithérapeutes du Québec est un regroupement de plus de 350 professionnels œuvrant dans le domaine de l'activité physique et sportive. Ces professionnels proviennent des quatre coins de la province pour parfaire leurs connaissances dans les différentes sphères de la santé et de la performance sportive. Cette année, le congrès aura lieu les 2, 3 et 4 mai 2019 à l'Hôtel Chéribourg de Magog-Orford. En devenant exposant lors du Congrès 2019, vous aurez l'opportunité de promouvoir vos produits et/ou services auprès d'une clientèle potentielle. Un événement de cette envergure est donc une excellente occasion d'affaires pour consolider votre positionnement dans votre secteur d'activités, mais également pour augmenter votre visibilité corporative. Nous sommes convaincus que le retour sur votre investissement sera s'adapter au mouvement des kinésithérapeutes qui seront sur place.

Location d'espace

Emplacement de base (8' x 10') comprenant :

- Deux chaises
- Une table (6' x 3') avec nappe
- Connexion Internet sans fil
- Dîner inclus (maximum de 1 repas par kiosque par jour)
- Le nom de votre entreprise dans le répertoire des exposants remis à tous les congressistes
- Alimentation électrique (frais supplémentaire de \$40.00 plus taxes)

Tarifs

| | Espace simple | Espace double |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Organisme sans but lucratif | 575\$ | 950\$ |
| Secteur public | 625\$ | 1050\$ |
| Entreprise privé | 675\$ | 1150\$ |

Hyperlien vers votre site Internet dans la liste des exposants: 100.00\$.

Les taxes sont applicables sur tous les tarifs. Des renseignements supplémentaires vous seront acheminés suite à la réception de votre paiement. Le guide de l'exposant inclut les indications afin de vous rendre à destination, les endroits où loger et manger ainsi que les heures de montage et démontage des kiosques afin de faciliter votre séjour.

Renseignement pour les exposants

Date limite d'inscription

La date limite pour réserver un kiosque est le 31 mars 2019.

Allocation des kiosques

Les espaces seront alloués selon l'ordre de réception des inscriptions payées. L'inscription devient effective sur réception du paiement par le comité organisateur.

Politique de remboursement

75% du montant sera remboursé à l'exposant si un avis écrit d'annulation est acheminé au comité organisateur avant le 15 mars 2019. Après cette date aucun remboursement ne sera accepté.

Installation et démantèlement

Diverses périodes d'installation sont planifiées dépendamment de la journée de votre arrivée ainsi que la journée où vous exposez. Vous recevrez le plan des kiosques et les horaires d'installation par courriel quelques semaines avant le Congrès. Le démantèlement est prévu pour le samedi 4 mai à partir de 16h30 jusqu'à 17h00.

Montage des kiosques

L'installation des kiosques ne doit, en aucun cas, endommager ou modifier les installations permanentes du lieu d'exposition. La décoration des kiosques est sous la responsabilité de l'exposant. Le comité organisateur se réserve le droit de faire enlever tout matériel ou installation qui nuirait à l'aspect général du congrès. La circulation des congressistes dans les allées ne doit pas être gênée. L'utilisation de l'espace à l'extérieur de la surface impartie est interdite. L'espace extérieur à la surface impartie ne doit pas être utilisé à des fins publicitaires. La distribution de matériel à l'extérieur de la surface impartie est interdite sans l'autorisation écrite du comité organisateur.

Durée d'occupation

Le kiosque est mis à la disposition de l'exposant pour la durée du Congrès 2019, soit du jeudi 2 mai au samedi 4 mai, incluant l'installation et le démantèlement.

Inscription

Tous les exposants doivent obligatoirement s'inscrire à leur arrivée. Tous les exposants se doivent de porter en tout temps un insigne (cocarde) qui leur sera remis lors de l'inscription au kiosque d'accueil du congrès.

Renseignement pour les exposants

Accès aux repas et aux conférences lors du congrès

Seulement une personne par kiosque a accès aux conférences et au dîner lors du congrès gratuitement. Des achats supplémentaires peuvent être faits par l'entremise de ce contrat.

Responsabilités et assurances

Le comité organisateur n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'espace occupé par un exposant en ce qui a trait aux vols, pertes ou dommages causés à ce dernier pour les périodes précédant et suivant l'exposition ainsi que pour la durée de celle-ci. L'exposant renonce à tout recours contre le comité organisateur pour les pertes ou les dommages qui pourraient survenir lors du congrès.

Envoi du matériel

L'exposant s'engage à acheminer tout son matériel à ses propres frais et risques au salon des exposants.

Sous-location de kiosque

La sous-location des kiosques est strictement interdite sans le consentement écrit du comité organisateur. L'exposant ne peut partager son kiosque avec une autre entreprise sans l'autorisation écrite préalablement obtenue du comité organisateur.

Présence au kiosque

L'exposant doit assurer une présence continue à son kiosque. Il doit également se conformer aux heures d'ouverture et de fermeture de l'évènement (horaire disponible sur le site internet du congrès).

Hébergement des exposants

Il est de la responsabilité de chaque exposant de procéder à la réservation de sa chambre d'hôtel, si nécessaire. Nous encourageons les exposants à réserver leur chambre à l'Hôtel Chéribourg de Magog -Orford au 1-877-845-5344 et se référer au groupe Fédération des kinésithérapeutes du Québec - Congrès 2019 pour profiter du tarif préférentiel, avant le 1^{er} avril 2019.

Sorties d'urgence

Les sorties d'urgence doivent être libres de tout obstacle et accessibles en tout temps.

Contrat de l'exposant

Nom de l'entreprise ou de l'organisme : _____

Nom et prénom de la personne ressource : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Site internet : _____

Nombre de personnes présentes au kiosque: _____

Prénom et nom du représentant: _____

Prénom et nom du représentant: _____

Prénom et nom du représentant: _____

Prénom et nom du représentant: _____

Tarifification

Espace simple (8 pi x 10 pi)

Organisme sans but lucratif 575\$

Secteur public 625\$

Entreprise 675\$

Espace double (16 pi x 10 pi)

Organisme sans but lucratif 950\$

Secteur public 1050\$

Entreprise 1150\$

Suppléments

Hyperlien sur le site web 100\$

Alimentation électrique 40\$

Diner (vendredi) 35

Banquet (vendredi soir) 75\$

Diner (samedi) 35\$

Les taxes sont applicables en sus sur tous les tarifs

Montant de la location d'espace : _____

Montant pour les suppléments : _____

Sous-total : _____

TPS : _____ TVQ : _____

Montant total : _____

Signature du locataire : _____

Date : _____

Signature du comité organisateur : _____

Date : _____

Prière de retourner ce contrat dûment complété par courriel : congresFKQ@kinesiologue.com
et une facture vous sera ensuite réacheminée.

Merci de votre participation !!

Pour des renseignements supplémentaires ou toutes autres questions relatives au congrès,
communiquez avec le comité organisateur par courriel : congresFKQ@kinesiologue.com

Le comité organisateur du Congrès FKQ 2019